

Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation sciences humaines : géographie, histoire, sciences sociales

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38 Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05 Mail : edu-leuze@helha.be
HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL Tél : +32 (0) 71 43 82 11 Fax : +32 (0) 71 47 28 19 Mail : edu-loverval@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 07 Géographie 1.2			
Code	PEGH1B07SH	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	60 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Braine-le-Comte Sophie KILESE (sophie.killesse@helha.be) HELHa Leuze-en-Hainaut Laure-Anne VAN DEYNZE (laure-anne.van.deynze@helha.be) HELHa Loverval Marc DEPREZ (marc.deprez@helha.be)		
Coefficient de pondération	40		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Néant

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession**
 - 1.1 Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif
- Compétence 4 **Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover**
 - 4.3 Mettre en question ses connaissances et ses pratiques
 - 4.5 Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, ressources documentaires, logiciels d'enseignement...)
- Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**
 - 5.1 Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde
 - 5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques
 - 5.3 Mettre en oeuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées
 - 5.4 Établir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie
- Compétence 6 **Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions**
 - 6.4 Mobiliser l'ensemble des savoirs méthodologiques, pédagogiques et psychologiques dans la

Acquis d'apprentissage visés

- I. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable, au travers d'outils adéquats, d'identifier et d'analyser une réalité géographique afin d'explicitier l'organisation de l'espace à différentes échelles
- II. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable, pour développer l'étude d'objets géographiques, de mobiliser des concepts, des notions et des démarches précises, formulées dans un langage correct.
- III. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable, par l'appropriation des textes légaux, des manuels et référentiels, d'élaborer des dispositifs d'apprentissage adaptés à l'enseignement secondaire

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEGH1B07SHA Géographie 2 60 h / 4 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 40 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEGH1B07SHA Géographie 2 40

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).

Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation sciences humaines : géographie, histoire, sciences sociales

HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL
Tél : +32 (0) 71 43 82 11 Fax : +32 (0) 71 47 28 19 Mail : edu-loverval@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Géographie 2			
Code	13_PEGH1B07SHA	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	60 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Marc DEPREZ (marc.deprez@helha.be)		
Coefficient de pondération	40		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Mise à niveau des connaissances nécessaires pour enseigner les aspects géographiques prévus les référentiels :

- Les Socles de compétences - éveil - formation historique et géographique (comprenant la formation à la vie sociale et économique) – éléments relatifs à la formation géographique ;
- Compétences terminales et savoirs requis - humanités générales et technologiques - géographie - éléments relatifs au 2e degré ;
- Référentiel du tronc commun - référentiel de Formation historique, géographique, économique et sociale (FHGES) – éléments relatifs à la formation géographique.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Cette Unité d'enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

1. Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession
 - 1.1 Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif.
4. Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover
 - 4.3 Mettre en question ses connaissances et ses pratiques.
 - 4.5 Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, ressources documentaires, logiciels d'enseignement...).
5. Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement
 - 5.1 Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde.
 - 5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques.
 - 5.3 Mettre en œuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées.
 - 5.4 Etablir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie.
6. Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions
 - 6.4 Mobiliser l'ensemble des savoirs méthodologiques, pédagogiques et psychologiques dans la conduite de toute activité d'enseignement-apprentissage.

Acquis d'apprentissage visés

1. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable, au travers d'outils adéquats, d'identifier et d'analyser une réalité géographique afin d'explicitier l'organisation de l'espace à différentes échelles

II. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable, pour développer l'étude d'objets géographiques, de mobiliser des concepts, des notions et des démarches précises, formulées dans un langage correct.

III. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable, par l'appropriation des textes légaux, des manuels et référentiels, d'élaborer des dispositifs d'apprentissage adaptés à l'enseignement secondaire

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Les risques associés aux aléas tectoniques :

- La nature et la répartition des aléas tectonique à la surface du globe en lien avec le modèle spatial de la tectonique des plaques.
- Le risque tectonique et les facteurs qui influencent la vulnérabilité.
- Les différentes stratégies pour aborder les apprentissages en géographie
- La sortie sur le terrain comme support d'apprentissage en géographie

Les dynamiques spatiales à travers les exemples de la déforestation et l'étalement urbain : connaissances et outils de la géographie à maîtriser pour leur enseignement

Démarches d'apprentissage

La mise en place des savoirs, savoir-faire et compétences visés par les acquis d'apprentissage se fait sur la base d'activités individuelles ou collaboratives. Ces productions seront ponctuées de temps de structuration des connaissances ou de clarification de procédures à suivre. Les productions et les structurations alimentent progressivement un portfolio d'apprentissage (format numérique en ligne sur un SIG).

Dispositifs d'aide à la réussite

Les activités sont réalisées sous la guidance de l'enseignant. Les productions (celles de référence) sont accompagnées de critères de qualité afin que chacun puisse se situer par rapport à ce qui est attendu et puisse poser les questions utiles pour lever les difficultés rencontrées.

Le portfolio d'apprentissage peut être alimenté par des productions des pairs.

Sources et références

Le Grand Atlas des éditions De Boeck

Programmes d'enseignements (Etude du Milieu D/2008/7362/3/40, Formation géographique D/2018/7362/3/15)

Référentiels mobilisés pour la rédaction des programmes : « Socles de compétences », « Compétences terminales et savoirs requis - humanités générales et technologiques - géographie », et « Tronc commun »

Le portails du cours (<https://prof.scienceshumaines.be>)

Diverses ressources postées sur la plateforme en ligne.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Supports de cours disponibles sur la plateforme, sur le portail des sciences humaines de la FESeC et le wiki des sciences humaines et sur le portail ArcGIS Online.

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation porte:

- sur les productions en cours d'apprentissage et des travaux pour 50% de points;
- sur un examen écrit pour 50 % des points.

L'examen écrit (50% de la note finale) porte sur la maîtrise des savoirs géographiques prévus dans les programmes d'étude du secondaire et sur les aspects didactiques.

Une évaluation non présentée se verra notifiée d'un zéro. En cas de CM, l'étudiant prévient au plus vite l'enseignant, et présentera de sa propre initiative ce document en vue d'organiser (si possible) une nouvelle

évaluation.

Au Q3, les travaux feront l'objet d'améliorations selon des critères communiqués. Ces améliorations comptent pour 30 % des points et l'examen écrit (la maîtrise des savoirs géographiques prévus dans les programmes d'étude du secondaire et sur les aspects didactiques) compte pour 70% des points.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Evc + Trv	50	Trv	30
Période d'évaluation			Exe	50	Exe	70

Evc = Évaluation continue, Trv = Travaux, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 40

Dispositions complémentaires

Conformément au REE, dans le cas où l'absence d'un étudiant à un examen organisé durant la session de juin est couverte par un certificat médical ou est reconnue comme légitime par l'enseignant concerné et la direction, cet examen sera représenté durant la session suivante (septembre) à une date fixée conjointement par l'enseignant et la responsable des horaires. Par contre, toute absence à la session de septembre, couverte par un certificat médical ou pour un motif légitime apprécié par la direction, donnera lieu à un nouvel examen organisé, en fonction des possibilités, dans la même session à la date fixée par l'enseignant et la responsable des horaires.

Le TJ du Q2 sera reporté au Q3 mais dans une moindre proportion.

La partie concernant le terrain (C. Provost et D. Jossart) sera évaluée à raison de 10% de la cote de l'examen.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).